

Le vaccin : oui, le passe sanitaire certainement pas ! La liberté : oui, l'obligation déguisée, pas question !

Toulouse, le 5 août 2021

Nous sommes favorables au vaccin et farouchement opposés au passe sanitaire, forme déguisée d'une obligation vaccinale.

La contrainte est révélatrice de l'incapacité du gouvernement à convaincre, c'est à l'image de sa gestion de la crise sanitaire depuis le départ. Un jour oui, un jour non, le lendemain peut-être. Des mensonges sur la réalité de l'épidémie (rappelez-vous, elle ne devait pas dépasser les frontières de la Chine). Des mensonges sur les masques, un coup utile, le lendemain inutile puis indispensable (cochez la case utile).

Le président de la République lui-même déclarait le 28 avril 2021 : « **Le passe sanitaire ne sera jamais un droit d'accès qui différencie les Français. Il ne saurait être obligatoire pour accéder aux lieux de la vie de tous les jours comme les restaurants, théâtres et cinémas, ou pour aller chez des amis.** » Le 12 juillet, on sait ce qu'il est advenu de cet engagement ...

Un Président de la République et un gouvernement qui se moquent des corps intermédiaires et ne prennent même plus la peine de se plier aux obligations de consultation prévues par la loi.

Ainsi, s'agissant des mesures coercitives (suspension de contrat de travail et de salaires), le conseil d'État indiquait pour les agents publics, dans son avis du 19 juillet 2021, que **le gouvernement n'avait pas satisfait à l'obligation de consultation du Conseil Commun de la Fonction Publique et que les dispositions prévues (suspension sans rémunération) ne se rattachaient pas à des procédures existantes en droit de la fonction publique.** À ce titre, le conseil d'État considérait que les dispositions relatives aux agents publics ne pouvaient être retenues. Manifestement, le gouvernement et ses serviteurs n'en ont cure. Encore pire, **le Président de la République, qui prend ses décisions concernant la pandémie avec les membres d'un « Conseil de défense » sorti de nulle part s'est exprimé hier soir en considérant les manifestants anti passe sanitaire comme « un danger pour la démocratie » ! Manifester ne serait plus un acte démocratique dans notre pays en 2021 ?**

Des mensonges successifs et un mépris des organisations syndicales qui génèrent de la méfiance, et donc aucune confiance dans les décisions prises.

Mais ce ne sont peut-être pas de simple « erreurs ». Si l'on examine de plus près la situation, **chaque décision prise va toujours dans le sens de moins de droits, de moins de salaire, de plus de restrictions, de plus de surveillance, de moins de liberté.** Le gouvernement Macron ne se trompe pas quand il s'agit de faire avancer le libéralisme ou de créer des conditions pour casser notre modèle de société. Ainsi, **il ne résout pas la crise sanitaire en créant des lits d'hôpitaux ou en réduisant le temps de travail.** Il ne se trompe pas d'orientation et ce qu'on eut pu prendre pour de l'amateurisme ou de la bêtise n'est peut-être bien qu'une méthode pour faire plier les résistances sociales...

L'image internationale de la France par ses acquis sociaux, sa protection sociale, son respect des droits de l'Homme, est un rempart à la mise en place du néo-libéralisme. Cette digue doit sauter et la crise sanitaire sert de point d'appui aux gouvernants pour une casse organisée.



Regardons les faits, rien que les faits : une puce sur les papiers d'identité, la tentative de suppression de l'argent liquide, des reconnaissances faciales via les caméras de surveillance, la propriété par quelques-uns de la quasi-intégralité des médias, des applications de traçage dans les téléphones, les compteurs Linky et leur analyses... L'accès aux données de vaccination avec le passe sanitaire se rajoute à tous ces éléments de contrôle et de restriction des libertés.

La lutte qui se déroule dans le pays montre bien l'attachement des citoyens aux libertés publiques, collectives et individuelles. **Le slogan principal scandé dans les manifestations est « liberté »** et réduire ces manifestations à l'expression des « antivax » relève de la pure falsification.

Pourtant, Macron ne cède pas, mandaté qu'il est par des commanditaires capitalistes pour, méthodiquement, détricoter et privatiser tout ce qui est collectif et solidaire en France.

C'est un homme de main qui est chargé de liquider tout ce qui peut gêner aux profits de quelques-uns.

Regarder la gestion de la pandémie avec l'éclairage de ce qui précède fait comprendre un petit peu mieux la manière dont l'État utilise la pandémie pour avancer sur sa politique aux intérêts partisans. Une politique qui prouve pourtant son inefficacité, eu égard à l'économie, à la situation sociale ou à la crise sanitaire.



La politique menée est déclinée par l'administration avec servilité et obéissance.

Avant même que le Conseil constitutionnel se soit réuni, avant même que les décrets d'application ne soient parus, notre directeur général décidait de mettre en œuvre la loi dite « passe sanitaire ».

Les collègues dont les locaux sont dans l'enceinte d'un CHU, comme à Toulouse, se verront donc imposer un passe sanitaire, avec menace de suspension de salaire en cas de non vaccination constatée au 15 septembre. Notre directeur, dans sa grande bonté, a chargé ses services de prendre contact avec les agents en congés, pour leur éviter cette suspension de rémunération.

Nous ne tolérerons jamais qu'un agent soit ostracisé ou sanctionné alors qu'il a pris la décision individuelle de ne pas se faire vacciner, alors que ce vaccin n'est PAS OBLIGATOIRE. S'il est indispensable pour la santé publique, pourquoi alors ne pas l'imposer ?

Une sanction, quelle qu'en soit sa nature, contre un agent qui utiliserait son libre-arbitre en refusant la vaccination ou qui en serait médicalement exempté serait donc intolérable et nous ne la tolérerons pas.

Lors de la conférence téléphonique du 26 juillet, nous avons réaffirmé cette position de défense des collègues au sein de la trésorerie des hôpitaux de Toulouse, et ailleurs si ça se produisait, sait-on jamais... Car, même si le directeur, dans le peu d'information qu'il a communiqué aux représentants des personnels ce jour-là ; nous a garanti que cela resterait circonscrit aux collègues de la trésorerie du CHU, nous le croyons au moins autant que le Président de la République et son gouvernement.

Dans ce contexte particulièrement anxiogène et dans la perspective de plus en plus évoquée d'une « quatrième vague », il serait à notre sens nécessaire de réunir début septembre le CHSCT pour qu'il puisse donner avis et recommandations pour la gestion actuelle et surtout pour celle à venir. Nous allons écrire au directeur régional et au président du CHSCT pour exprimer cette demande.

La CGT et ses militants seront toujours aux côtés de ceux qui subissent, d'une manière ou d'une autre, les méfaits de la politique gouvernementale.